

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 15 Décembre 2016

Le Jeudi 15 Décembre 2016, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 9 Décembre 2016, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Monsieur Pablo ARCE** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, M. P. ARCE, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, M. J-B. CHEVALLIER, Mme P. MATON, M. S. ROSTAN, Mme M-P. GLEIZES, Mme M-A. SCANO, M. E. JAECK, M. J- . PALÉVODY, C. CIERLAK-SINDOU, Mme Cl. GRIET, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, M. M. CHARLIER, Mme A. POL, M. H. AREVALO, Mme Ch. ARRIGHI, M. J-P. PERICAUD et Mme L. TACHOIRES

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Mme Cl. GEORGELIN a donné procuration à Mme M-P. DOSTE
M. A. CLEMENT a donné procuration à Ch. LUBAC
Mlle D. NSIMBA LUMPUNI a donné procuration à Mme P. MATON
M. A. CARRAL a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE
Mme G. BAUX a donné procuration à Mme Cl. GRIET
M. Fr. ESCANDE a donné procuration à M. M. CHARLIER
M. Fr. MERELLE a donné procuration Mme A. POL
M. P-Y SCHANEN a donné procuration M. S. ROSTAN

Membre absent

Mme M. CABAU

Exposé des motifs

Il est proposé au Conseil Municipal :

◆ de reconduire la subvention aux associations suivantes qui en ont fait la demande :

- Amitié Solidarité.....1 395 €
- AMR.....2 420 €
- Chorale Chant d'Autan.....310 €
- Le Péricope.....2 000 €
- UFC Que Choisir.....490 €
- Association Sportive – Collège André Malraux.....750 €
- Les Têtes de Mules.....300 €

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 32

Nombre de votants : 23

Numéro

2016/DEC/130

Point de l'ordre du jour

7

OBJET

**OCTROI DE SUBVENTIONS
2016**

RAPPORTEUR

M. JAECK

Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 21/12/2016
L'affichage en mairie le : 21/12/2016
La notification le : 21/12/2016

Le Maire
Christophe LUBAC

- URS Tennis de table.....2 520 €
- Association des parents Indépendants – API PMF.....220 €
- 2'Bouts.....150 €
- Collectif la Maison.....150 €
- AS Ramonville Futsal.....250 €
- De Fil(le) en récit.....150 €

◆ ***d'octroyer une subvention aux associations ci-dessous pour l'achat de matériel :***

- AS Ramonville Futsal.....900 €
- Amitié Solidarité.....255 €

◆ ***d'octroyer une subvention aux associations ci-dessous pour un événement exceptionnel :***

- Ferme de 50.....900 €
- Ferme de 50.....2 500 €
- Ramonville Ciné.....10 000 €
- Regards.....10 950 €

◆ ***de verser le solde de la subvention aux associations ci-dessous qui en ont fait la demande :***

- La boule étoilée.....195 €
- USR Tennis.....3 440 €
- Association scolaire des écoles Sajus.....240 €
- Rugby à XIII.....2 650 €
- Comité de jumelage.....1 625 €
- USR Volley Ball.....1 150 €
- USR Rugby à XV.....5 500 €
- Athletics Coaching Club.....1 000 €
- URS Karaté.....540 €
- Sensactifs.....930 €
- Ferme de 50.....11 200 €
- Caracole.....350 €
- USR Judo Jujitsu.....2 650 €

Décision

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de Monsieur JAECK et après en avoir délibéré,

étant précisé que :

- M. ROZENKNOP ne prend pas part au vote de l'association Ramonville Ciné ;
- M. AREVALO ne prend pas part au vote de l'association Le Périscope

- **VOTE** par **23 Voix POUR** et **9 ABSTENTIONS** (M. BROT, M. CHARLIER, Mme POL, M. AREVALO, Mme ARRIGHI, M. PERICAUD, Mme TACHOIRES et par procuration M. ESCANDE et M. MERELLE) les subventions suivantes :

• 2'Bouts.....	150 €
• Collectif la Maison.....	150 €
• De Fil(le) en récit.....	150 €
• Sensactifs.....	930 €
• Caracole.....	350 €

➤ **VOTE** par **28 Voix POUR** et **4 ABSTENTIONS** (M. AREVALO, Mme ARRIGHI, M. PERICAUD et Mme TACHOIRES) les subventions suivantes :

➤ Amitié Solidarité.....	1 395 €
➤ AMR.....	2 420 €
➤ Chorale Chant d'Autan.....	310 €
➤ Le Péricope.....	2 000 €
➤ UFC Que Choisir.....	490 €
➤ Association Sportive – Collège André Malraux.....	750 €
➤ Les Têtes de Mules.....	300 €
➤ URS Tennis de table.....	2 520 €
➤ Association des parents Indépendants – API PMF.....	220 €
➤ AS Ramonville Futsal.....	250 €
➤ AS Ramonville Futsal.....	900 €
➤ Amitié Solidarité.....	255 €
➤ Ferme de 50.....	900 €
➤ Ferme de 50.....	2 500 €
➤ Ramonville Ciné.....	10 000 €
➤ Regards.....	10 950 €
➤ La boule étoilée.....	195 €
➤ USR Tennis.....	3 440 €
➤ Association scolaire des écoles Sajus.....	240 €
➤ Rugby à XIII.....	2 650 €
➤ Comité de jumelage.....	1 625 €
➤ USR Volley Ball.....	1 150 €
➤ USR Rugby à XV.....	5 500 €
➤ Athletics Coaching Club.....	1 000 €
➤ URS Karaté.....	540 €
➤ Ferme de 50.....	11 200 €
➤ USR Judo Jujitsu.....	2650 €

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures*

Le Maire
Christophe LUBAC